

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 Mars 2017 à 20 Heures 00

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Véronique GILLOT, Gérard PUIPIER, Gisèle GRANGE, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Gérard PINATTON, Hervé REY, Catherine PEJU, Michel CROIZER, Jean MATHIEU.

Démissionnaires : Muriel CHENOUEAU-GAUTIER, Michel SECOND

Absente Excusée : Fabienne YAACOULI

Secrétaire de séance : Véronique GILLOT.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

Il est présenté au conseil municipal les comptes administratifs 2016 de la commune, de l'assainissement et des lotissements :

Compte administratif commune :

Dépenses de Fonctionnement	:	933 804,38 €
Recettes de Fonctionnement	:	1 092 496,75 €
Résultat propre à l'exercice 2015	:	158 692,37 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	252 494,73 €

Dépenses d'investissement	:	557 953,86 €
Recettes d'investissement	:	636 433,81 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	78 479,95 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	196 824,89 €

Compte administratif assainissement :

Dépenses de Fonctionnement	:	97 936,38 €
Recettes de Fonctionnement	:	128 182,46 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	30 246,08 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	22 117,80 €

Dépenses d'investissement	:	12 850,00 €
Recettes d'investissement	:	44 966,75 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	32 116,75 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	246 568,98 €

Compte administratif lotissement :

Dépenses de Fonctionnement	:	320 978,82 €
Recettes de Fonctionnement	:	320 978,82 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	0 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	- 5443,18 €

Dépenses d'investissement	:	365 269,44 €
Recettes d'investissement	:	320 835,08 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	- 44 434,36 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	- 238 391,48 €

Compte administratif lotissement :
La Madeleine

Dépenses de Fonctionnement	:	343 641,60 €
Recettes de Fonctionnement	:	343 641,60 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	0 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	0 € €

Dépenses d'investissement	:	364 819,84 €
Recettes d'investissement	:	330 051,04 €
Résultat propre à l'exercice 2016	:	- 34 768,30 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	- 118 343,93 €

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et le lotissement la Madeleine.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR 2016 : Le conseil vote à l'unanimité les comptes de gestion 2016 du receveur pour la commune, l'assainissement, le lotissement et le lotissement la Madeleine.

TAUX COMMUNAUX 2017 : le conseil décide de conserver pour l'année 2017 le même produit attendu et de ne pas modifier les taux. Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessous :

Taxe d'habitation :	15,53 %
Foncier Bâti :	17,07 %
Foncier non Bâti :	42,50 %

AFFECTATION DES RESULTATS 2016 :

Ayant statué sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016 lors du vote du budget 2017,
Au vu du compte administratif 2016, du compte de gestion du receveur 2016 et de l'état des restes à réaliser,

Budget communal :

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2016 de 252 494,73 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 52 494,73 €.
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 1068 pour 200 000,00 €.

Budget Annexe Lotissement :

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2016 de -5 443,18 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte D 002 pour 5 443,18 €

Budget Annexe Lotissement « la Madeleine » :

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2016 de 0 €

Budget Assainissement :

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2016 de 22 117,80 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 22 117,80 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats ci-dessus.

BUDGETS PRIMITIFS 2017 :

Budget principal commune	Fonctionnement	1 125 094,73 euros
	Investissement	1 813 500,00 euros
Budget assainissement	Fonctionnement	129 967,80 euros
	Investissement	291 568,98 euros
Budget Lotissement	Fonctionnement	344 907,95 euros
	Investissement	627 298,43 euros
Budget Lotissement la madeleine	Fonctionnement	678 847,32 euros
	Investissement Dépenses	: 520 190,25 euros
	Investissement Recettes	: 636 846,32 euros

Ce budget n'est pas équilibré en dépenses et recettes d'investissement car on espère vendre cette année 2017 le terrain « Second » à la Madeleine.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2017 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et du lotissement « La Madeleine ».

POUVOIR DE POLICE DU MAIRE : Mr le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de signer un arrêté portant opposition au transfert d'un ou plusieurs pouvoirs de police spéciale au Président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN DE RURALITE : Monsieur le Maire présente un dossier d'aménagement de la salle des sports (chauffage, mur du tir à l'arc et ensemble tapis) en vue d'une demande de subvention au titre du plan de ruralité auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes d'un montant de 24 512,11 € HT. Le conseil accepte cette demande à l'unanimité.

ADRESSAGE DES RUES : Dans le cadre de la normalisation des adresses de rues il est proposé au conseil municipal de travailler sur ce projet. Le devis de la Poste pour nous aider dans ce dossier en sa qualité de maîtrise d'œuvre est de 10 600 euros. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité. Une commission de travail est constituée et composée de Gisèle GRANGE (Responsable), Marie-Hélène TONIN, Michel VIANNAY, Gérard PUIPIER, Gérard PINATTON. Des personnes extérieures pourront être éventuellement sollicitées.

CONVENTION DE FOURRIERE : Monsieur le Maire présente la proposition du Garage de la Radio situé à DARDILLY pour une convention de fourrière concernant les véhicules gênants sur la voie publique. Le conseil municipal accepte de signer à l'unanimité cette convention.

COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'approbation du SCOT, il y a lieu de mettre le PLU de la commune en compatibilité avec celui-ci et de prévoir en même temps sa révision. Mr le Maire propose la création d'une commission. En raison d'un différend sur la composition de la commission, la question est ajournée et reportée au prochain conseil.

CHANGEMENT HORAIRE DES TAP : Véronique GILLOT fait part au conseil qu'un questionnaire a été remis aux parents d'élèves pour la proposition des temps d'activité périscolaires au vendredi après-midi. Sur 82 familles 62 ont répondu (43 pour le changement d'horaire, les autres sans avis précis). La demande sera envoyée à l'académie et l'on pourrait obtenir une réponse en juin 2017.

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYDER : Deux demandes de modifications sont demandées par le SYDER :

- Règle de désignation des délégués titulaires et suppléants : modifier les paragraphes 6-2-1 et 6-2-2 des statuts du SYDER et supprimer le paragraphe 6-2-3.
- Compétences optionnelles du SYDER : il y aurait lieu d'ajouter la compétence suivante : Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

MENAGE DES BUREAUX : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été demandé la possibilité d'entretenir à raison de 2 heures par mois un bureau à la Madeleine. Le conseil donne son accord de principe pour toute demande et fixe le montant à 25 euros de l'heure.

Travaux des Commissions :

- **Jeunes :**
 - Sortie au Futuroscope pendant les vacances d'avril. 7 Participants, prix proposé 100 euros par personne, durée 4 jours (3 nuits). Accepté à l'unanimité.
 - Proposition d'un devis de l'atelier « La Couleure » d'un montant de 2 640,00 euros pour un graph sur le mur en béton du stade. Ce graph serait réalisé par les jeunes de la MJC avec Guylaine, et entrerait dans le financement des aides MJC avec la CAF. Le conseil donne son accord à l'unanimité.
- **Tourisme :**
 - Lancement du circuit Randoland le 18 avril 2017 à 14 h 30. Départ Place de la Dîme.
- **Comice des 4 cantons :**
 - Un budget de 240 euros est accordé pour la fabrication du char qui sera « Le Rubicube ».
- **Infos diverses :**
 - La commune est arrivée 3eme/6 au concours du fleurissement du groupement des 4 cantons.

- Mr le Maire donne des informations sur l'avancement du dossier des Genets et du terrain Second.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30
Prochain Conseil Municipal le Jeudi 4 Mai 2017 à 20 heures

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39
Mail : mairie@montrottier.fr